

ASSEMBLEE GENERALE

« ROCK EN MARCHE » DU 29 OCTOBRE 2021



Romain Vignane Photographies



Ordre du jour AG du 29/10/2021

1. Rapport moral et financier au 30/9/21
2. Cotisation 2022
3. Élection des membres du CA
4. Changement de lieu pour le festival
5. Propositions pour l'édition 2022
6. Budget 2022
7. Informations diverses et questions

1 - Rapport moral et financier

L'association depuis un an:

- Au 30/9/2021, 24 membres à jour de leur cotisation (28 en 2020)
- CA de 10 membres depuis 1 an, 1 réunion par mois
- Changement de nom du festival
 - Sondage internet via page Facebook: plus de 70% des votants favorables au changement de nom du festival
 - **« Rock en Marche » devient « Terre de ZIC »**
Un nouveau visuel pour le festival
L'association garde son nom



Deux manifestations en 2021:

- La fête de la musique le 20 juin avec le « Cabas de Pierrine » au Theil dans la préau de l'école (conditions météo)
- La 8^{ème} édition du festival les 30 et 31 juillet au Theil

La 8ème édition, 30 et 31 juillet, a eu lieu:

- En pleine montée de la 4^{ème} vague
- Juste après la mise en place du pass sanitaire pour les spectacles au-dessus de 50 personnes
- Dans une période météo très perturbée

Le résultat sur le plan de la fréquentation est décevant, environ 1/3, des années 2017/2018. Mais public et artistes satisfaits de retrouver la scène.

Après 2 années de pause, notre objectif de reprendre le cours des éditions est atteint.

Résultat de l'exercice

Sur le plan financier, le résultat du festival est le suivant:

FESTIVAL		
Rubrique	Recettes	Dépenses
Frais artistes		-9 131,92 €
Frais artistes : charges sociales		-342,04 €
Frais artistes annexes		-2 555,38 €
Frais assurance		-1 039,48 €
Frais bar et restauration	374,00 €	-3 545,50 €
Frais communication		-2 083,71 €
Frais divers		-1 478,62 €
Frais sécurité, secours		-2 169,40 €
Frais techniques		-9 100,76 €
Frais Techniques : location		-213,00 €
Mécénat	2 750,00 €	
Partenariat	1 000,00 €	
Recette bar et restauration	5 695,00 €	
Recette billetterie	3 918,92 €	
Recettes autres	48,00 €	
Sacem, CNV		-1 624,18 €
Subvention	14 500,00 €	
Total général	28 285,92 €	-33 283,99 €
Résultat du festival 2021		-4 998,07 €

Résultat négatif, malgré la baisse très importante, et nécessaire, des dépenses par rapport au budget (-43%/initial).

Le résultat de l'exercice 2021 est le suivant:

Association: autres charges et ressources		
Rubrique	Recettes	Dépenses
Cotisation	1 122,00 €	
Don	1 100,00 €	
Don-abandon créance	444,65 €	
Frais bancaires		-208,56 €
Frais bancaires : intérêts sur prêt		-355,57 €
Frais courants asso		-704,97 €
Intérêts reçus	0,48 €	
Recettes bar et restauration fête de la musique	142,38 €	
Total	2 809,51 €	-1 269,10 €
Résultat autres charges et ressources	1 540,41 €	
Résultat du festival 2021		-4 998,07 €
Résultat global exercice 2021		-3 457,66 €

Remarques: ces chiffres sont basés sur les subventions notifiées à l'association. Ils incorporent la subvention 2020 du CD23 qui avait été mise sur un compte d'attente, en l'absence d'édition en 2020.

Evénements financiers importants de l'exercice :

- Avance de la région sur le leader 2017 le 2/12/20 de 80% du montant, soit 12000€
- Remboursement avance banque sur Leader 2018 le 19/12/20 pour 15000€
- Paiement le 11/06/21 de la subvention Leader 2017, soit 47 mois après la manifestation, remboursement de l'avance accordée par la région
- Mise en place des avances bancaires habituelles sur les subvention Comcom et région Nouvelle Aquitaine

➤ Sommes dues par ReM	25 352,21€
➤ à ses fournisseurs (éditions anciennes)	11 078,68€
➤ Dont à effacer (structures liquidées)	4 352,68€
➤ à ses fournisseurs /2021	3 321,16 €
➤ à la banque	10 500,00€
➤ à ses membres	452,37€
➤ Sommes dues à ReM	26 600,00€
➤ Leader 2018	15 000,00€
➤ Comcom et région sur 2021	10 500,00€
➤ Autres	100,00€

2 - Cotisation 2022



Il est proposé de maintenir les cotisations:

- Cotisation normale 20€
- Cotisation réduite à 7€ pour étudiant et personne ne payant par d'impôt sur le revenu.

Rappel: la cotisation annuelle couvre, comme l'exercice comptable, la période du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante, elle donne droit à une réduction d'impôt.

(*)

Les sortants:

- Terme du mandat (3 ans)
 - Gaëlle Bouché
 - Julie Marquet
 - Evelyne Prigent
- Démission
 - Julien Bouché

Les candidats:

- Gaëlle Bouché
- Julie Marquet
- Evelyne Prigent

4 – Changement de lieu

- Après échanges au sein du CA et en accord avec la mairie, nous avons décidé de
 - Rencontrer le maire de Saint Léonard de Noblat
 - Proposer de tenir l'édition 2022 sur sa commune
 - Envisager une alternance entre le site actuel et le site de Saint Léonard
- Quels finalités visons-nous ?
 - Ancrer le festival dans les 2 départements
 - Attirer un public plus jeune et plus large
 - Participer à l'attractivité du territoire

4 – Changement de lieu



- Le maire et son bureau ont accueilli notre proposition avec enthousiasme
- Les échanges vont commencer en novembre avec tous les interlocuteurs désignés pour analyser les divers aspects du projet:
 - Choix du site
 - Montage du budget
 - Relations avec les associations et structures locales
 - Intégration dans la démarche d'attractivité
 - Promotion, partenariats
 -

Le CA propose:

- Edition 2022 avec budget à 57 000€, avec demande de fonds Leader (voir détail page suivante)
- Créneau habituel de dates : les 29 et 30 juillet
- Programmation à déterminer, avec 2 orientations:
 - Conserver la tonalité musique festive, et citoyenne, qui fait bouger le public
 - Rechercher une programmation pour un public plus jeune

6 - Budget 2022

Le budget proposé pour le festival 2022 est proche de ceux des dernières éditions 2017/2018

1 - Budget prévisionnel 2022 du festival Terre de Zic			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais artistiques		Recettes propres	
Cachets	0 €	Billetterie	9 000 €
Contrats de cession	17 500 €	Bar et restauration	10 000 €
Frais annexes (hébergement, restauration)	3 000 €	Mécénat et partenariat (entreprises)	4 000 €
Sacem, CNV ...	3 000 €	Autres recettes (tee-shirt/gobelet/stand)	1 000 €
Total Frais artistiques	23 500 €	Vente encarts plaquette	8 000 €
		Total recettes	32 000 €
Frais techniques			
Salaires			
Matériels (location et exploitation)	16 000 €		
Total Frais techniques	16 000 €		
Autres			
Fourniture bar et restauration	5 000 €		
Fourniture tee-shirt	500 €		
Prestations sécurité/secours	3 000 €		
Total Autres frais	8 500 €	Subventions	
Frais de l'association		Europe	5 000 €
Personnel permanent	0 €	Etat	0 €
Communication	6 500 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	8 000 €
Autres (Assurance RC+intempérie, divers...)	2 500 €	Conseil départemental	4 000 €
Total Frais de l'association	9 000 €	Commune St Léonard	8 000 €
		Total subvention	25 000 €
Total charges	57 000 €	Total produits	57 000 €
2 - Budget prévisionnel association (hors festival)			
Dépenses		Recettes	
Fete de la Musique	300 €	Fete de la Musique	500 €
Fonctionnement courant association	900 €	Cotisations	750 €
Service civique	1 300 €	Service civique (subvention, facturation Cabas)	1 260 €
Total	2 500 €	Total	2 500 €



7 – Informations diverses et questions

ROCK
EN MARCHÉ

FIN

**TERRE
DE JAZZ**

